

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par Monsieur Jacques Chaplier, Bourgmestre la commune de Hotton ;

L'autorisation	N°ECP026
Est délivrée à	Eric Laffineuse
Domicilié	Rue de Durbuy, 24 6690 Melreux
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Prairie longée par l'Ourthe », rue de Durbuy Coordonnées GPS : 50.296516, 5.431846
Superficie	4 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	150 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 29/11/2030.

Le 30/11/2020

Adèle Guillaume

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps